



Directeur: GILBERT LaRUE.

"J'entends grincer la scie et tomber le marteau." (Campenon.)

VOL. XV — No 1017

Bureau: 3954, Parc LaFontaine — Tél.: FRontenac 1233

MONTREAL, 17 FEVRIER 1929

Abonnement: \$2.50 par année

Temps: Beau et plus froid.

DEUX MOTS AU MAIRE HOUDE

A la suite de la particulière attention que notre premier magistrat nous a consacrée à la Législature, nous avons eu l'honneur d'adresser à Son Honneur cette respectueuse communication:

M. Camillien Houde, M.A.L., Hôtel de Ville, Montréal.

M. le maire,

A la lecture d'un journal qui vous est sympathique, mais dont la circulation décroît d'année en année — comme il est facile de s'en rendre compte — j'ai appris que vous aviez ainsi désigné "L'Autorité Nouvelle" à la Législature: "un journal qui n'existe pas, ou à peine".

Si "L'Autorité Nouvelle" n'existe pas, je me demande pourquoi vous essayez d'asseoir sur ce néant votre double mappemonde... pardon! votre double mandat; si elle existe à peine, convenez que ce semblant de souffle, elle l'a diablement long, puisqu'elle l'a maintenu quinze années durant.

Entre nous, M. le maire, plus d'un maire qui existait à la naissance de "L'Autorité" n'existe plus et "L'Autorité" existe toujours; en outre, soyez sûr qu'elle existera encore alors que plus d'un maire actuellement en existence aura FINI D'EXISTER.

Que voulez-vous, M. le maire? Les maires passent et "L'Autorité" demeure; une mairie est éphémère, l'autorité éternelle. "Sic transit gloria mundi", ainsi va la gloire de ce monde, lorsqu'elle est édiflée sur des... nuages.

Votre bien dévoué,

Pour "L'Autorité Nouvelle",

Gilbert LaRUE,

Directeur.

L'ACCORD PAPAL-ITALIEN

Les ordres religieux n'étaient pas unanimes — Commentaires de la presse anglaise — L'indiscrétion du "Duce"

Bien que la presse française du Québec soit unanime à proclamer l'accord entre le pape et Mussolini l'un des plus grands actes de tous les temps, il ne s'ensuit pas qu'une telle unanimité existe dans la presse mondiale. "L'Autorité Nouvelle", pour sa part, tout en se flattant d'être aussi bonne catholique que quiconque, trouve que le roi d'Italie figure pour bien peu de chose dans ce traité où il est pourtant aussi intéressé que le "Duce". Mais, l'inconceivable manie du dictateur de se mettre toujours et seul de l'avant, de poser à l'homme providentiel, a rejeté dans l'ombre, plus que dans l'ombre, dans les ténèbres, la maison de Savoie, et certains ennuis pourraient surgir un jour ou l'autre de ce côté.

La presse anglaise a suivi de près les négociations. Dès le 12 janvier, par exemple, le "Daily Telegraph" commentait, sous la plume de son correspondant diplomatique, le voyage entrepris par le général de la Société de Jésus dans plusieurs capitales européennes. Les chefs d'autres ordres étaient aussi chargés de missions, toujours la même, "et l'on croit savoir, écrivait le "Daily Telegraph", que les Jésuites, ainsi que d'autres éléments de l'Eglise, sont partagés dans cette question du rétablissement du pouvoir temporel".

"On ne prévoit aucune opposition en Espagne" — écrivait de son côté le "Daily News" — mais on constate en France une certaine alarme dans les milieux diplomatiques. Ceux-ci craignent que l'Italie n'obtienne des concessions particulières pour ses missions en Orient, au détriment des missions françaises.

A la veille de l'accord, un autre grand journal anglais, le "Manchester Guardian", faisait ce commentaire: "A supposer que la question romaine soit résolue, toutes les difficultés ne seraient pas aplanies. On verrait alors s'ouvrir la question italienne. Quand l'hostilité formelle entre l'Etat italien et l'Eglise aura disparu en effet, les rapports entre les deux autorisés seront si étroits que les membres de l'Eglise qui ne sont pas italiens commenceront à murmurer. Au cours de la guerre, les catholiques allemands et autrichiens ont continué à vénérer le pape italien, car, disaient-ils, bien qu'il parle italien, il est à couteaux tirés avec le Royaume d'Italie. Mais qu'on imagine la situation, si le Pape avait été un Français ou un Allemand. En abandonnant la tradition du prisonnier du Vatican et en réalisant un accord avec l'Italie, le Conseil intérieur de l'Eglise, qui est exclusivement composé d'Italiens, exposerait son monopole à de nouvelles critiques et à de nouvelles rivalités."

Certes oui, si le Pape actuel n'était pas ce qu'il est, un homme supérieur. Pie XI trouvera sans doute moyen d'amener, de façon ou d'autre, une internalisation de l'autorité romaine répondant à l'objection du journaliste anglais. A moins qu'il ne soit gêné dans son oeuvre par l'exubérant Mussolini, qui dernièrement à un journaliste français annonçait: — Rome sera la capitale de 250 millions d'hommes. — Italiens?

— Non, 250 millions de catholiques, acheva le "Duce", précisant sa pensée.

FLAMBEAU.

A PROPOS DE SCHNABEL

C'est prodigieux, mais le fait existe. Il y a des sosies. Nous reconstruisons parfois des personnes qui se ressemblent tellement que nous nous méprenons sur leur identité. Dans notre édition de dimanche dernier, nous avons publié en premier Montréal la photographie de Schnabel que la police recherche pour le meurtre de sa femme. Certains lecteurs nous ont laissé entendre que c'était la photographie d'Arthur Gagné, le brillant joueur de hockey du Canadien.

En toute justice pour l'aile du Bleu Blanc Rouge, nous tenons à dire qu'il n'est pas Schnabel, mais bien une gloire de notre sport national.

LA MITRAILLADE DES SEPT APACHES DE CHICAGO-CITY

LA PAIX DANS LE MARIAGE

Est-ce là ce que Lindbergh recherche, lui, le martyr des foules?

TROP POPULAIRE POUR SON REPOS

Lindbergh va se marier. Est-ce une échappatoire? Est-ce une fuite? Lindbergh espère-t-il trouver dans le mariage la tranquillité qui lui est défendue, interdite dans le célibat?

Depuis dix ans, où qu'il aille, quoi qu'il fasse, Lindbergh entouré, pressé, bousculé n'arrive pas à goûter une journée d'intimité.

Dès qu'on sait qu'il est là, les curieux accourent, se massent sur son chemin, pénètrent dans les édifices qui l'abritent, violent ses appartements privés et même sa chambre pour le prendre dans leurs bras, l'embrasser, le photographier, quêter un geste, un mot, lui arracher un autographe.

Sur la route parcourue avec ses amis, malgré le service d'ordre, des hommes, des femmes percent le barrage, se faufilent et se jettent littéralement sur lui.

— Là! je l'ai touché, crient-ils triomphalement.

Lindbergh rougit sous la grossière étreinte comme sous une insulte, se recule, s'échappe s'il peut. Mais, que faire de plus?

Il sort de ces "bains de foule" oppressés et presque malade, le corps couvert de bleus par tant de sauvages effusions.

Jamais un instant de détente, de calme.

Même chez une de ses hôtes, à Long-Island, des invités le poursuivent jusque dans la salle de bain.

— J'ai à vous embrasser, lui dit une bouillante matrone, en se jetant sur lui, car mon fils rêve de devenir un grand aviateur comme vous.

On lui vole ses chapeaux, ses cannes et ses pardessus aux vestiaires. Ou il descend, les domestiques s'emparent de ses chemises, de ses cravates, et de ses objets les plus personnels.

Dès qu'il fait un pas, dès qu'il ouvre une porte, un appareil photographique lui claque à la figure.

Souvenir... Souvenir...

Le pauvre Lindbergh, n'en pouvant plus, espère sans doute que le sexe d'en face le trouvera moins intéressant, une fois marié, ainsi que la chose arrive généralement, et qu'après s'être débarrassé de cette moitié de l'humanité, il arrivera à se défaire beaucoup plus facilement de l'autre.

C'est la grâce que je lui souhaite... MISTIGRIS

POUR OU CONTRE ?

Le féministe, cela va sans dire

M. Alfred Labelle, avocat et journaliste, sera le conférencier, demain soir, lundi, à la réunion mensuelle de l'Alliance Canadienne pour le vote des Femmes du Québec, dans le Ladies' Ordinary de l'hôtel Windsor.

La conférence de M. Labelle étant intitulée: "Pour ou contre?" on s'imagine un peu que le conférencier traitera de féminisme.

Fin d'année

En raison de la popularité de plus en plus grande des coutumes continentales dans l'Angleterre d'après guerre, la célébration du nouvel an, presque inconnue à Londres avant 1914, est maintenant devenu le plus sérieux concurrent du traditionnel Christmas.

Cette nuit tous les grands hôtels et restaurants de la métropole ont été pris d'assaut par une foule joyeuse qui a soupiré et dansé jusqu'aux premières heures du matin. Par tout à minuit les lumières se sont éteintes pour permettre à l'an 1929, personnifié tantôt par de jolies jeunes filles, tantôt, par de beaux enfants, de faire dans la salle une entrée impressionnante.

L'agent. — Bonjour, madame; puis-je vous vendre un appareil pour chauffer votre fournaise? La dame colossale, montrant son petit mari. — J'en ai déjà un.

LA POLICE VOULUT-ELLE LA MORT DE GENS GENANTS ?

(Spéc. à "L'Autorité Nouvelle")

Chicago, 17 — Trois des principaux apaches de Détroit ont été, hier, identifiés au moyen de photographies comme les membres de la fameuse bande à main armée soupçonnée du crime de sept personnes, jeudi dernier. Ils étaient les espions, les éclaireurs et les complices de la tragédie, a déclaré la police.

On leur faisait faire la garde pour surveiller ceux qu'on désignait à la mort. Ils notaient leurs allées et venues, leurs endroits de réunion, de sorte que les meurtriers savaient comment et à quelle heure frapper leurs victimes.

Deux femmes et un homme vivant de l'autre côté du garage où la bande perpétra le massacre les a reconnus. Harry et Phil Keywell, frères, et Eddie Fletcher sont les trois personnes identifiées par leurs photographies.

A la suite de l'identification, la police a annoncé que le procès de cette bande sanguinaire allait avoir du retentissement et que d'autres arrestations étaient imminentes.

Depuis quelques semaines, Chicago veut avoir la réputation d'être une ville, sinon modèle, du moins dans laquelle on a réussi à enrayer la vague du crime.

On trouvait à la fin que les "gunmen" allaient un peu fort; des centaines et des centaines furent coffrés, sans résultat appréciable, comme on voit.

Juste au moment où paraissait naître la plus grande tranquillité, voilà qu'un des plus grands massacres connus dans l'histoire de tous les pays, s'est perpétré avec la plus terrible sauvagerie et dans une ville où la barbarie fait maintenant écho.

Chicago deviendra-t-elle la seconde Rome des César? Deux élections viennent de démontrer le tempérament violent de sa population.

On sait que la police, sous la direction du nouveau commissaire, William F. Russell, veut rendre misérable la vie aux apaches. Les descentes de la fin de semaine dernière ont créé une profonde sensation.

La prohibition est la cause de la tuerie et aussi longtemps que la loi Volstead sera en vigueur aux Etats-Unis, la police, appert-il, n'a pas fini d'enregistrer des meurtres.

Les sept victimes sont: Peter Guesenberg, bandit; son frère, Frank; Dr Reinhardt-K. Schwimmer, qui a eu tort de se mêler à des assassins; Albert-R. Weinsbank, contrebandier; Adam Heyer, alias Snyder, alias Hayes; John May et James Clark, beau-frère de Moran — des bandits.

Ce qui a engagé la police, dans le cas présent, à agir avec autant de célérité, croit-on, c'est que le chef de la Ligue prohibitionniste de Chicago, avait accusé la police d'être l'instigatrice de cette tuerie, afin de faire disparaître des témoins compromettants de la protection que cette même police aurait accordée jusqu'ici aux bootleggers.

Des centaines et des centaines de meurtres ont été perpétrés à Chicago sans que la police s'en soit émue outre mesure. D'autre part, la ville de Chicago ayant dessein d'organiser une exposition dans un avenir assez rapproché, on comprend qu'elle soit peu flattée de sa réputation détestable, à tel point qu'un caricaturiste new-yorkais représentait un "gunman" embusqué sur un toit et accueillant les visiteurs avec une mitrailleuse, avec cette devise: "Chicago vous salue!"

OUI, M^{GR} COURCHESNE ET NON M. BOURASSA

Mit le baume nécessaire sur la blessure des Franco-Américains

(Dépêche spéciale à l'"Autorité Nouvelle.")

Woonsocket, 16. — N'en déplaise à tout autre correspondant, "L'Autorité Nouvelle" fut la première feuille des deux Amériques à annoncer que les excommuniés du Rhode-Island avaient décidé de faire leur soumission à Mgr. Hidsley, évêque de Providence, qu'ils avaient traduit devant les tribunaux civils, au sujet de l'affectation de fonds paroissiaux à la construction de "high schools" diocésains. Nous avons aussi été les premiers à annoncer que le règlement de ce litige était dû à Mgr. Courchesne, évêque de Rimouski, ami personnel de M. Elphège Daignault, chef des mécontents du Rhode-Island, et non à M. Bourassa, qui dans son journal le "Devoir" a traité ceux-ci de profiteurs et de schismatiques, et aujourd'hui lancé un profond "Deo Gratias", voulant faire croire que c'est lui qui a réglé toute l'affaire.

M. Bourassa félicite hautement les catholiques franco-américains du Rhode-Island de s'être soumis "sans restriction", alors qu'un piège qu'on leur tendait, à savoir: le paiement intégral de toutes les actions intentées, ce qui eut entraîné leur ruine en ce monde et en l'autre, ils ont apposé un: "Non Possumus".

Le "Maître" n'en prétend pas moins que c'est non seulement le droit, mais le devoir des Franco-américains de travailler sans relâche à défendre leur idiome. Après l'expérience par laquelle ils viennent de passer, sans nul doute s'exposeront-ils, pour plaire à ce facétieux personnage, toujours prêt à donner le coup de pied de l'âne, à encourir de nouveau l'excommunication "speciali modo S. sedi Reservata".

UN CONDUCTEUR D'AUTO SE TUE

Un pénible accident s'est produit, hier soir, sur le boulevard Gouin et comme résultat un jeune homme est mort à l'hôpital Notre-Dame de ses blessures. Un Ford roulier avait à l'arrière un véhicule attaché dans lequel avaient pris place quatre occupants.

Tout alla bien jusqu'au moment où l'auto alla donner sur camion chargé de glace. Au choc, le "sleigh" dérapa et John Wills, 10700 rue Lajeunesse fut projeté, se frappant la tête sur une des roues du camion.

On le recueillit privé de connaissance. On manda immédiatement un médecin qui constata une fracture du crâne. Transporté à l'hôpital Notre-Dame, il expira au cours du trajet.

L'enquête du coroner aura lieu, demain matin.

QUEL EST CET AUTRE SCHEME ?

La Chambre de Commerce veut-elle se couvrir de ridicule ?

LES VENDEURS DE JOURNAUX

Nous ne saurions trop recommander aux membres de la Chambre de Commerce — qui sont près d'être, paraît-il, deux mille — la lecture de cette missive:

A M. le directeur de "L'Autorité Nouvelle".

Cher monsieur, Pourriez-vous, avec l'aide de votre journal, empêcher notre Chambre de Commerce de se rendre ridicule? La voici qui veut engager le Conseil municipal à prohiber la vente des journaux par des enfants dans la métropole, sous prétexte que c'est immoral. Le rapporteur de ce beau projet a dit, paraît-il, à ses collègues de la Chambre de Commerce: "Ces enfants feraient mieux d'apprendre le catéchisme que de vendre des journaux".

D'abord, ces jeunes vendeurs apprennent un catéchisme qui en vaut un autre: celui de gagner leur vie en venant en aide à leurs parents. Car vous ne vous figurez pas que ces petits bonhommes sont là pour leur plaisir, et je les aime bien mieux vendant des journaux dans la rue que cachés avec des compagnons dans les ruelles ou les fonds de cours, n'en déplaise au moraliste de la Chambre de Commerce, qui débuta dans l'apostolat en fermant les pianos au Club Laval-sur-le-Lac, afin d'empêcher les golfeurs de valser.

Et puis, vendre des journaux dans la rue est un entraînement sans pareil au struggle-for-life, si j'en juge par l'exemple de tant de millionnaires américains qui n'ont pas débuté autrement.

On va s'aggraver à la Ville, il est vrai, de construire à ses frais — à ses frais, entendez bien! — de jolis kiosques où seront installés de jolis vendeurs et de jolies vendeuses de journaux, abondamment farcis de moralité et de petit catéchisme.

Si j'étais Concordia, moi, je me méfierais, car chaque fois qu'un individu a parlé religion ou patrie à cette bonne grosse mère, c'était inévitable: il avait quelque scheme et voulait la fourrer dedans.

Bien à vous, M. le directeur, bien à vous!

OBSERVATOR.

LA TRES BELLE POSITION DE LA BANQUE D'EPARGNE

Le rapport financier de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, qui vient d'être soumis aux actionnaires à leur assemblée annuelle, tenue sous la présidence de l'hon. sénateur Dandurand, président de la banque, montre que les profits nets de l'année 1928 ont été de \$344,901, à rapprocher de \$319,382 l'année précédente; comme le solde reporté était de \$139,578, il y a donc eu une somme de \$484,480 à répartir. Il a été payé quatre dividendes trimestriels aux actionnaires, au montant de \$239,130; il a été versé \$1,400 à diverses oeuvres charitables et philanthropiques, indépendamment de la somme de \$10,200 provenant de l'intérêt sur le fonds des pauvres, distribuée comme d'habitude; la somme de \$200,000 a été portée au compte de réserve, de sorte qu'il est resté un solde de \$43,749 au compte de pertes et profits.

Le rapport montre que le capital souscrit a été entièrement versé, au cours de l'année; le capital versé était de \$1,858,700 à la fin de 1927, au lieu qu'au 31 décembre il atteignait \$2,000,000. La réserve a été augmentée de \$200,000 et se chiffre maintenant par \$2,200,000.

Les prêts à vue font voir un accroissement de \$1,355,000 à \$8,415,000.

AMENDONS LE CODE CIVIL DANS UN SENS FEMININ

"L'Autorité Nouvelle" a déjà fait allusion à certains amendements au Code Civil, qu'un groupe féministe, dirigé par Mme P.-F. Casgrain, épouse du whip libéral aux Communes, doit présenter dès cette session à la Législature.

Voici la teneur de ces amendements:

1o. SALAIRE DE LA FEMME MARIEE: Obtenir pour la femme mariée commune en biens, les mêmes droits et avantages que le Code Civil accorde à la femme mariée, séparée de biens, re: les produits de son travail personnel; les économies en provenant; l'emploi et le remploi de ses économies.

2o. ADMINISTRATION DE LA COMMUNAUTE: Faire amender l'article 7292 de notre Code Civil, pour empêcher le mari de disposer entre vifs à titre gratuit des biens de la communauté, si ce n'est pour l'établissement des enfants communs.

3o. CONSEIL DE FAMILLE: a) faire amender l'article 252 du Code Civil pour permettre aux femmes de faire partie du conseil de famille; b) l'article 282 pour permettre aux femmes (autres que la mère et ascendants) d'être tutrices.

Selon nous, ce sont là propositions qui seraient déraisonnable de ne pas trouver raisonnables, et nous croyons que la Législature, soucieuse de son renom de "fair-play", s'empresera d'y faire droit.

G. L.

ENTERREMENT DE PREMIERE AUX TITRES HONORIFIQUES

(Du corr. spéc. de "L'Autorité Nouvelle")

Ottawa, 16 — En battant par un vote de 114 à 60 la motion de M. Cahan, député montréalais, à l'effet de nommer un comité chargé de s'enquérir s'il n'était pas opportun de rétablir les titres honorifiques au Canada, la Chambre a nettement affirmé sa décision d'enterrer une fois pour toutes cette oiseuse question.

Si le vote avait été au mérite, sur le rétablissement même des titres, non sur la seule formation d'un comité d'étude, les funérailles auraient encore été plus somptueuses, tant était vif le sentiment démocratique contre ces reliquats d'un autre âge, tant la majorité de la députation est en alerte contre toute poussée impérialiste.

Pour mieux cacher son jeu, M. Cahan avait fait valoir l'anomalie résultant du fait que les Canadiens peuvent accepter des titres venant de l'étranger, mais pas du souverain britannique. Comme deux noirs ne font pas un blanc, mieux eût valu proposer tout simplement l'ostracisme des titres étrangers, au lieu de vouloir justifier leur maintien par le rétablissement de distinctions aussi honnies que méprisées.

La seule nomenclature des "lords" et des "sirs" que nous avons eu au pays suffit à évoquer tout un amalgame de trafics honteux, de basses trahisons et de louches manoeuvres.

SCANDALE HYDRAULIQUE QUI TUE SON HOMME

Winnipeg, 17 — L'honorable W.-R. Clubb, ministre des travaux publics dans le gouvernement Bracken, a résigné, a-t-on annoncé, hier, à la suite des révélations à la Commission qui a enquêté sur l'affaire des Chutes des Sept-Sœurs. Vendredi après-midi, l'honorable M. Clubb a admis que lui-même et John-T. Haig, conservateur, avaient acheté sur marge des actions de la Winnipeg Electric, quand ils apprirent que le gouvernement devait donner la franchise des Sept-Sœurs à la Winnipeg Electric, avant que la nouvelle ne fût connue du grand public.

Le premier ministre Bracken a refusé de commenter cette démission. Il attend la fin de l'enquête de la commission. Il appert, toutefois, que l'honorable W.-R. Clubb siégera d'ici la fin de la session. C'est un mauvais plomb dans l'aile du parti fermier-uni.

LONDRES SOURIT AU DEGEL

(Spécial à "L'Autorité Nouvelle")

Londres, 17 — Après une terrible vague de froid, les pronostics sont à une température plus clémente en Angleterre. Londres enfin dégelé.

Une caricature, hier, représentait l'Angleterre sous la forme d'une banquise. Une manchette dans un journal local annonçait que Londres avait été couvert, vendredi soir, d'une épaisse couche de neige de trois pouces. Les gens de Londres furent très ennuyés de la chose, mais les Canadiens, résidents de cette ville, se sont fort amusés en souriant à ces petites bourrasques anglaises.

Dans les hôtels et les maisons, on a souffert du froid. Excepté dans les logements où existe le chauffage central, les locataires n'ont pas été très tendres pour leurs propriétaires.

CAHAN MOUCHE BOURASSA

(Dépêche spéciale à l'"Autorité Nouvelle.")

Ottawa, 16. — M. Bourassa, l'ineffable député de Labelle, qui ne manque pas une gaffe à commettre, a eu l'indécence de déclarer, par la question des titres: "il y a plusieurs années, M. Laurier m'a déclaré que les sièges au Sénat étaient attribués pour fournir des fonds de campagne au parti."

A ceci son ex-ami, M. Cahan, auteur de la résolution en faveur des titres, a répondu:

"Laurier restera toujours l'inspiration de la jeunesse canadienne, et il conservera toujours le respect du pays tout entier. Il est malheureux que des insinuations aient été proférées contre la mémoire d'un homme qui n'est plus là pour se défendre et que le tonbeau ne semble pas protéger contre des révélations dont personne ne peut vérifier l'exactitude."

Pour un mouchage, c'est un mouchage!

704; les espèces en caisse ont diminué d'environ \$975,000 à \$7,143,861; bi de grands changements et appales dépôts portant intérêt ont passeraissent à peu près pour le même sé de \$57,743,703 à \$58,193,048. Les montant.

DIXIEME ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE SIR W LAURIER

Compilations de Jules Bourbonnière

PRINCIPALES DATES DE LA VIE DU GRAND CANADIEN-FRANCAIS

A l'occasion du dixième anniversaire de la mort de sir Wilfrid Laurier, nous avons cru opportun de rappeler quelques-unes des principales dates de la vie de ce grand Canadien-français: 1841, 20 nov. — Naissance de Wilfrid Laurier, à Saint-Lin P. Q. 1868, 13 mai. — Son mariage avec Mlle Zoé Lafontaine, de modeste extraction. 1871. — Laurier, jeune avocat, est élu député à la législature provinciale, à Québec. 1874. — Il est élu député aux Communes, à Ottawa, où il devait siéger jusqu'à sa mort, soit pendant 45 années. 1877, 27 oct. — Nommé ministre de l'Intérieur, il est défait à l'élection partielle nécessaire dans Drummond-Arthabaska. 1877, 29 nov. — A titre de revanche, il est élu dans Québec-Est, qu'il représenta durant 42 années aux Communes. Au cours de la lutte prit naissance la chanson: "Pas d'Thibault, pas d'Thibault, "C'est Laurier qui nous faut!" 1886, 6 janvier. — Un vendredi, l'hon. Wilfrid Laurier et M. P.-F. Casgrain font enrégistrer un acte de société comme propriétaire de "L'Éclair", journal libéral qui devait ensuite passer à Ernest Pacaud et être condamné par l'épiscopat, pour devenir le "Soleil." 1892, 4 oct. — Conférence à Montréal: "Lincoln, président des Etats-Unis": chant de gloire à la démocratie. 1893, 25 juin. — Fin du discours que Sir Wilfrid Laurier, prononça au banquet de la Saint-Jean-Baptiste, le 25 Juin 1893: "Quand Dollard Desormeaux et ses quinze compagnons allaient se placer à la tête du Long Sault, pour disputer le passage aux Iroquois, le devoir du moment, c'était d'arrêter l'invasion et de sauver l'existence de la colonie naissante. Ce devoir, Dollard et ses compagnons l'accomplirent jusqu'au bout. "Quand le grand patriote PAPINEAU combattait l'oligarchie, le devoir du moment, c'était d'assurer à la langue française non seulement le droit de vivre, mais de lui assurer sur ce continent sa part d'espace, de liberté et de soleil. Ce devoir fut accompli. "Quand l'habile Lafontaine acceptait l'Union, le devoir du moment, c'était d'assurer à la race française les droits politiques les plus amples et j'ajouterai les devoirs aussi, qui comporte le titre de sujet britannique. Ce devoir fut accompli. "Et le devoir du moment, aujourd'hui, dans cette progression ascendante quel est-il? "C'est d'assurer à la race française, le plus haut degré de développement intellectuel, matériel et moral. "C'est là l'inspiration du Monument National, et c'est à cette pensée que nous en faisons la dédicace." 1893, 3 août. — Il prononce un discours sur l'épineuse question des Ecoles du Manitoba. 1896, 2 mars. — Laurier propose, au Parlement d'Ottawa, le renvoi à six mois du bill dit "rémediateur", re les écoles du Manitoba. 1896, 15 avril. — Retrait par le gouvernement conservateur du bill ci-dessus. 1896, 1er mai. — Assermentation du ministre Tupper. 1896, 23 juin. — Les élections fédérales portent au pouvoir le parti libéral, après un long stage dans l'opposition. 1896, 8 juillet. — Le cabinet Tupper démissionne. 1896, 13 juillet. — Assermentation du cabinet Laurier. 1896, 19 août. — Le cabinet Laurier rencontre la députation pour la première fois. 1896, 22 août. — Le premier sénateur nommé par Laurier est l'hon. Alfred A. Thibault; le chef libéral s'étant souvent, qu'il devait beaucoup sa première élection dans Québec-Est, à la famille Thibault. 1897, 7 janv. — Grande Assemblée à Québec re les écoles du Manitoba: 6,000 personnes. 1897, 19 oct. — Arrestation de F. Carrier, à Ottawa, pour attentat contre sir Wilfrid Laurier. 1900, 7 nov. — Elections générales fédérales, plus favorables encore que celles de 1896. 1902, 20 sept. — L'hon. J.-P. Tarte est démissionnaire du ministère des Travaux Publics, à la demande de Laurier, sur la Protection. 1903, 20 juil. — Introduction aux Communes, du bill du Grand-Tronc-Pacifique. 1904, 3 nov. — Elections générales fédérales: Laurier est élu pour Québec Est et Wright. 1905, 12 sept. — Première pelletée de terre enlevée, pour la construction du chemin de fer du Grand Tronc Pacifique, à Port Arthur. 1908, 26 octobre. — Elections générales fédérales: Laurier est élu à Québec et à un siège dans Ottawa. 1909, 7 avril. — Scènes orageuses à la Chambre des Communes; Laurier aux prises verbales avec l'honorable G. E. Foster. 1910, 4 mai. — Le Bill du Service Naval, introduit en Chambre des Communes, par le gouvernement Laurier, est adopté. 1911, 21 sept. — Le gouvernement fédéral libéral, est défait aux élections générales; le peuple ne voulant pas de la réciprocité. Laurier est élu pour Québec-Est et Soulanges. Résultat final: 133 Conservateurs, 86 libéraux et 2 Indépendants. 1911, 6 oct. — Le cabinet Laurier démissionne. 1919, 17 février. — Décès de sir Wilfrid Laurier. 1919, 22 février. — Funérailles de Laurier. 1920, 18 oct. — Dévoilement d'un buste Laurier, à Ibeville, Qué. 1921, 1er nov. — Mort de Lady Laurier, âgée de 80 ans. 1922, 25 sept. — Dévoilement d'un monument Laurier, à Arthabaska, Qué. 1924, 28 oct. — Mort à Londres, de Peter McArthur, poète et écrivain, auteur d'une biographie remarquable de sir Laurier. 1927, 3 août. — Mémorial dévoilé, par le prince de Galles, à Ottawa, en l'honneur du célèbre homme d'Etat, Laurier. 1928. — Messieurs Timmins et Cameron achètent la résidence de l'hon. Wilfrid Laurier, à Arthabaska, Qué, et en font cadeau, à la province de Québec, pour en faire un musée national. Le portrait de Sir Wilfrid Laurier occupe le No. 17 de la Chambre de Vaudeville au Musée du Château Ramsay, à Montréal. — Voir Catalogue, page 105. — Tiens, mon petit Jean, voici une pomme; partage la chrétiennement avec ta sœur. — Comment c'est, chrétiennement? — On donne la plus grosse part à l'autre personne. Alors Jean tendant la pomme à sa sœur: — Tiens, Yvonne, partage chrétiennement. — Que de gens qui entendent à la manière de petit Jean les vertus chrétiennes.

Le Thé "SALADA" Mélange Orange Pekoe Tout frais des plantations

NOTRE SYSTEME DE LISTES ELECTORALES Dans une causerie au radio, Mlle Idola St-Jean en condamne la dualité dans le Québec.

Voici la causerie qui a été prononcée au radio vendredi soir, sous les auspices de l'Alliance Canadienne pour le vote des Femmes, par Mlle Idola Saint-Jean, la présidente: Bonsoir Mesdames et Messieurs. "Parmi les bienfaits du féminisme je mettrais au tout premier rang celui d'avoir éveillé chez la femme la conscience sociale," disait au cours d'une conférence documentée, le Rév. Père Forest, Dominicain, titulaire de la Chaire de Philosophie à l'Université de Montréal.

Oui, Mesdames et Messieurs, elle est bien éveillée chez nous cette conscience sociale et c'est ce réveil qui motive nos efforts pour l'obtention de notre émancipation politique, émanicipation qui nous permettra de combattre les lois désuètes et injustes, lois datant des jours où la force brutale primait le droit, où l'on ignorait totalement l'esprit chrétien, les absolument démodés dans ce 20e siècle où tout être pensant est assoiffé de liberté, droit naturel de tout être responsable.

Depuis des temps immémoriaux une moitié de l'humanité tend à dominer l'autre, mais la force morale latente chez toute femme bien qu'en diguée pendant longtemps est plus puissante que jamais, et de par le monde aujourd'hui, la femme réclame sa place au soleil. Sa place, non pas celle d'esclave ou de servante, à qui l'on dit ce qu'elle doit être et ce qu'elle ne doit pas être, mais sa place d'être libre, intelligent, responsable, et de par ce fait conscient qu'elle doit participer à l'administration de la vie nationale de cette société dont elle fait partie intégrante et au bien-être de laquelle elle veut collaborer avec son âme, son cœur et son esprit.

Soumise à toutes les lois pourqu'il lui refuserait-on plus longtemps le privilège d'être celui qui édictera ces lois, qui affectent sa vie propre, celle de ses enfants, de sa famille tout entière? Quelle responsabilité assument les législateurs qui refusent aux femmes ce droit juste et légitime. Quand on lit le débat qui a eu lieu à la Chambre des Communes en 1919 quand la Loi des Elections Fédérales fut discutée après l'obten-

La Banque d'Epargne DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL 82e RAPPORT ANNUEL 82e

depuis des temps immémoriaux." Nous espérons qu'en discutant la Loi Electorale nos législateurs se rappelleront ces paroles, et s'inspireront de la justice qu'elles renferment. L'hon. M. Lapointe Ministre de la Justice, disait en 1918, à la Chambre des Communes: "Je respecte beaucoup les femmes qui croient qu'elles ont droit d'avoir voix délibérative dans le règlement des grandes questions nationales dans lesquelles elles sont intéressées d'une façon si vitale. Je comprends leur réclamation surtout quand elle vient des femmes qui travaillent pour gagner leur vie et celle de leur famille."

"Ces femmes ont beaucoup plus de titres au suffrage que les femmes de la société qui insistent tellement pour obtenir ce droit." Que l'hon. Ministre qui est de notre province se rappelle que l'injustice qu'il soulignait il y a bientôt onze ans existe encore et qu'aucune des femmes de notre belle province qu'elle gagne sa vie ou non, n'a encore le droit de se défendre, de participer à l'adoption des lois qui affectent son travail, ses enfants sa vie entière, et qu'il use de sa grande influence pour faire disparaître l'anomalie de la condition des femmes du Québec qui aujourd'hui sont les seules femmes du Continent américains privées de leur droit de vote provincial.

Ces paroles démentent de façon éclatante l'erreur de certains hommes publics qui affirment sincèrement ou non que la femme va se diminuer en faisant de la politique. Pour nous, Messieurs, la politique est une chose sacrée, pour l'être qui comprend la politique c'est l'organisation de la vie quotidienne de tous les êtres qui composent la société. Cette mission était autrefois remplie par les membres les plus éclairés de l'Episcopat, et je ne sache pas qu'ils se soient diminués par ce fait.

Méfions-nous des hommes publics qui considèrent la politique comme une chose corrompue et sale. Ils admettent bêtement soit qu'ils participent à cette corruption, soit qu'ils sont impuissants à la prévenir. Dans l'un ou l'autre cas se sont des indésirables: hâtons-nous de les remplacer.

Nous vous rappelons, Mesdames et Messieurs, que notre concours historique se terminera le 1 mars. Nous invitons cordialement tous nos amis et toutes les personnes que la question intéresse à venir à notre prochaine réunion qui aura lieu à l'hôtel Windsor, Chambre 129, lundi le 18 février à 8.15 h. p.m. M. Alfred J. Labelle, journaliste bien connu, attaché au service de La Presse, sera notre conférencier d'honneur.

(Note de la Rédaction.) Mme Grant de Rouen, secrétaire du club, a aussi prononcé une causerie la semaine prochaine une traduction, série sur le féminisme; comme elle est en anglais, nous en donnerons

CHANGEMENTS DANS LE BUREAU DE DIRECTION DU C. P. R. A une assemblée des directeurs du Pacifique Canadien, tenue lundi le 11 février, Sir Charles Gordon, C. B. E., président de la Banque de Montréal, a été nommé directeur en remplacement de M. J. K. L. Ross, démissionnaire. L'hon. sénateur F. L. Bédard, président de la Banque Canadienne Nationale, a été nommé membre du Comité Exécutif du Bureau de Direction. C'est la première fois qu'un Canadien-français est appelé à ces hautes fonctions dans le Conseil d'Administration de notre puissante Compagnie de transport.

Un dividende de deux pour cent sur les actions privilégiées a été déclaré pour le semestre se terminant le 31 décembre dernier, et un autre dividende de deux et demi pour cent sur les actions ordinaires, pour le trimestre se terminant le 31 décembre, a aussi été annoncé. Ces deux dividendes seront payables le 1er avril aux actionnaires inscrits sur les livres le 1er mars.

MINISTÈRE DE LA VOIRIE SOUMISSIONS Des soumissions faites sur des formules fournies par le département de la voirie et mises dans des enveloppes portant le mot: "Soumissions" seront reçues au bureau du ministère de la voirie, Hôtel du Gouvernement, en la cité de Québec, jusqu'à une heure de l'après-midi, mardi le 12 mars 1929, pour les travaux suivants à exécuter sur les sections suivantes des routes ci-après énumérées: Travaux préliminaires aux pavages permanents et pavages permanents: route No 15: Grande-Baie, 1.49 mille; Bagotville, 0.47 mille; Port-Arthur, 1.38 mille; route No 1: Black-Lake 2.55 mille.

Travaux préliminaires seulement: route No 4: Ste-Martine, 3.41 milles; St-Malachie, 2.24 milles; Trés-St-Sacrement, 1.33 mille. Pavages permanents seulement: Route No 2: St-Michel, 1.42 mille; St-Vallier, 5.8 milles; Berthier, 6.2 milles; St-Augustin, 0.06 mille; Pointe-aux-Trembles, 5.70 milles; Neuville, 2.10 milles; Champlain, 3.43 milles; route No 11: Piedmont, 1.20 mille; Mont-Rolland, 2.70 milles; Ste-Adèle, 3.04 milles. Le gouvernement ne s'engage pas à accepter aucune des soumissions. La publication non autorisée du présent avis ne sera pas payée. J. L. BOULANGER, sous-ministre. Québec, ce 14 février 1929.

— C'est sans doute quelque souvenir précieux que vous portez dans ce médaillon? — Oui, c'est une mèche des cheveux de mon mari. — Non, mais ses cheveux sont tombés. — Mais votre mari n'est pas mort, il me semble, tous tombés.

82ième Rapport Annuel 82ième LA BANQUE D'EPARGNE de la Cité et du District de Montréal Remarques du Président

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA Une Forteresse de Solidité 1928

Après déduction des montants réassurés, le total des assurances en cours s'élève maintenant à \$1,896,915,000. Les polices en vigueur sont au nombre de 633,240. Il y a en outre 136,293 certificats d'assurance possédés par les employés de compagnies ayant une assurance collective. Nous constatons de nouveau que pas un seul dollar d'intérêt ou de dividende des obligations ou actions privilégiées de notre portefeuille n'est en souffrance d'un seul jour, tandis que les dividendes de nos actions ordinaires dépassent de plusieurs millions de dollars ceux qui leur étaient distribués au moment de leur achat par nous. Le surplus gagné pendant l'année, d'après les chiffres portés dans nos comptes, s'est élevé à \$40,264,088.52. Nous avons déduit \$10,000,000 de l'estimation déjà considérablement réduite de nos Valeurs, comme sûreté additionnelle dans le cas de fluctuations possibles, ce qui porte le montant des fonds constitués dans ce but à \$30,000,000. Le montant mis spécialement de côté pour imprévu reste fixé à \$12,500,000. Un montant de \$15,822,339.65 a été payé ou attribué aux assurés pendant l'année à titre de dividendes. Après ces déductions et ces attributions, \$9,157,966.34 a été ajouté à l'excédent non attribué, ce qui en a porté le montant dépassant tous les engagements sociaux, les comptes d'imprévu et le capital, à \$54,438,862.48. La continuation de la prospérité de la Compagnie permet à vos Administrateurs d'annoncer, pour la neuvième année successive, une augmentation importante de l'échelle des dividendes qui seront distribués aux assurés participants dans le cours de l'année qui va suivre. En outre, vos Administrateurs ont adopté la pratique d'accorder un Dividende Spécial aux polices participantes arrivant à échéance après avoir été en vigueur pendant dix années ou plus. Ce nouveau boni permet aux assurés ou aux bénéficiaires qui quittent la Compagnie d'avoir leur part dans le surplus des fonds qu'il n'a pas encore été jugé prudent de distribuer. Nos efforts pour procurer l'assurance-vie au plus bas prix net possible ont été de plus en plus appréciés. Nos porteurs de polices recevront avec plaisir cette nouvelle preuve de notre désir de faire partager complètement par ses membres la prospérité de notre Compagnie.

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

LES FEMMES DANS L'HISTOIRE

Compilations de M. Jules Bourbonnière

SAINTE ANNE

Sainte Anne, épouse de saint Joachim, fut mère de la sainte Vierge. Saint Epiphane est le premier Père de l'Eglise qui nous ait appris son nom: les Pères, des trois premiers siècles, n'en parlent dans aucun endroit de leurs ouvrages.

Son culte était établi en Orient, dès le VIIe siècle; en 550 l'empereur Justinien fit bâtir une église en son honneur.

On célébrait sa fête dans tout l'Empire de Constantinople au XIIe siècle; mais les églises d'Occident ne reçurent universellement le culte de sainte Anne que sous Grégoire XIII, qui en ordonna la fête, par une bulle, du 1er mai 1584; quoiqu'elle fut établie dans des églises particulières.

Voir: Ballet, "Vies des Saints", au 26 juillet.

Chartres, Duérin, Urfitz, Apt et d'autres villes en France, prétendent avoir sa tête.

ANNE LA PROPHETESSE

Anne, la Prophétesse, fille de Phanuel, fut témoin de l'humilité ineffable de la sainte Vierge, quand cette Mère sans tache, vint après ses couches, selon la loi, se purifier au temple; alors Anne céda aux vifs transports de sa joie, annonça, avec le vieillard Siméon, les merveilles du Messie.

ANNE COMMENE.

Anne Commène, fille de l'empereur Alexis Commène, conspira, après la mort de son père en 118, pour arracher la couronne à Jean Commène son frère.

Elle voulait la donner à son époux Nicéphore Bryenne, qui avait la faiblesse d'une femme, tandis qu'Anne montrait la vigueur et la fermeté d'un héros; l'indolence de son mari fit échouer ce dessein.

Cette princesse s'appliqua de bonne heure à l'histoire et à l'étude, sans négliger ses autres devoirs.

Tandis que les courtisans s'abandonnaient aux plaisirs, elle conversait avec les savants de Constantinople, et se rendait leur rivale, par la "Vie de l'empereur Alexis Commène", son père, qu'elle composa.

Cet ouvrage, divisé en 15 livres, est écrit avec feu; le style a un coloris très brillant.

On lui a reproché le portrait trop flatté qu'elle a fait de son père, ses parallèles trop fréquents des anciens avec les modernes, et l'inexactitude des dates.

Ceux qui ont comparé sa "Vie d'Alexis", avec celle d'"Alexandre" par Quinte-Curce, n'ont pas fait attention qu'Anne Commène entre dans des détails minutieux que l'historien latin aurait laissé échapper.

Elle ne manque pas de marquer la figure et la taille de tous les personnages. Elle s'emporte contre le pape; elle ne l'appelle "qu'un évêque qui, selon l'insolente prétention des Latins, se dit pontife souverain et universel de toute la terre".

On dit que, malgré son aversion pour les princes croisés, Boémond, fils de Robert Guiscard, lui avait plu.

Cependant elle ne parle jamais des Français qu'avec mépris, et comme d'un peuple barbare, dont le nom seul suffirait pour souiller la beauté et l'élégance de l'Histoire. Elle prend avec eux ce ton de supériorité d'une nation polie, versée dans les arts inconnus aux peuples du Nord.

Le président Cousin a donné une version française de la "Vie d'Alexis", aussi exacte qu'élégante. On la trouve dans le 15e volume de l'"Histoire Byzantine". On en publia une édition au Louvre, avec de savantes notes de David Hoeschelius, 1651, in-fol.

ANNE DAUPHINE DE VIENNOIS

Anne, dauphine de Viennois, succéda en 1282 aux états de son frère Jean I, mort sans postérité, et devint dès lors souveraine du Dauphiné.

Robert, duc de Bourgogne, prétendit que cette province était un fief masculin de l'Empire, qui ne pouvait passer aux femmes; qu'il appartenait dès lors à l'empereur Rodolphe, et que celui-ci lui en ayant accordé la concession et l'investiture, ce fief devenait sa propriété.

Anne défendit ses droits avec courage, la guerre fut déclarée, et ne se termina, après plusieurs sièges et divers combats, que par la médiation de Philippe le Bel; celui-ci indemnisa Robert, et laissa à Anne le domaine de ses pères.

Elle mourut en 1296, et fut enterrée dans le monastère des Chartreux de Salette, qu'elle avait fondé.

ANNE DE FERRARE

Anne de Ferrare, fille d'Hercole II, duc de Ferrare et de Renée de France, épousa en 1549, François, duc de Guise, surnommé le Balafré, et à qui le parlement donna celui de Conservateur de la patrie.

Elle partagea les dangers des combats, et le courage de son époux et de ses fils devenus chefs de la Ligue.

Après l'assassinat du premier, par Poltrot de Méré, devant Orléans, Anne poursuivit avec ardeur la vengeance qui lui était due, et la punition du meurtrier.

Mêlée ensuite dans les factions civiles, la Cour la retint quelque temps prisonnière dans les châteaux de Blois et d'Amboise; en arrivant à celui de Blois, où l'on voyait la statue de Louis XII, son aïeul maternel, elle s'écria: "O mon père! vous ne fites pas élever ce châtea pour y voir gémir et périr les enfants de votre fille."

Ronsard a consacré ces vers à cette princesse:

Venus la sainte en ses grâces

(habite),

Tous les amours logent en ses

(regards);

Pour ce à bon droit cette Dame

(mérite)

D'avoir été femme de notre

(Mars).

FLORENCE NIGHTINGALE

Miss Florence Nightingale, garde-malade, partit d'Angleterre, pour la guerre de Crimée, avec un groupe de 37 nurses, et arriva à Scutari, sur le Bosphore, le 5 novembre 1854.

Elle revint à Londres, le 8 septembre 1856.

LAURE

Laure, l'amie de Pétrarque, est décédée le 6 avril 1348.

ANNE D'ANGLETERRE

En montant sur le trône, le 13 décembre 1702, la reine Anne d'Angleterre, adopta le motto "Semper eadem".

CATHERINE 1ère

(de Russie)

Catherine 1ère de Russie, reine consort de Pierre-le-Grand, avait été mariée, en première noce, à un dragon suédois qui, dit-on, fut tué le jour du mariage.

PHILIPPA

(Consort d'Edouard III d'Angleterre)

La bataille de Neville's Cross ou de Durham eut lieu le 12 ou le 17 octobre 1346.

Ce fut entre les Ecossais, sous leur roi David Bruce, et les Anglais sous les commandements conjoints de Philippa, reine consort d'Edouard III d'Angleterre et de lord Percy.

Bruce y fut fait prisonnier, après avoir eu 15,000 Ecossais tués.

DISTRACTION

Madame. — Mais tu n'ouvrais jamais la porte, tu te sers de ton cigare.

Monsieur. — Mon cigare, mon cigare, mais alors j'ai dû fumer ma clef!

Madame. — C'est étrange.

AU GAYETY

L'attraction principale du théâtre Gayety pour la semaine commençant ce soir est la troupe "Sugar Babies" de Harry Fields. Cette troupe a toujours été favorite auprès des amateurs de Montréal, et cette année les records d'assistance ont été enregistrés.

Harry Fields tient le premier rôle de comédien, et pour son originalité et sa verve, il n'est pas surpassé. Pour l'aider dans sa représentation, il a avec lui de nombreuses interprètes qui peuvent chanter, danser et tenir leur rôle respectif d'une manière très digne. La prima donna de cette troupe est la jeune Helen Mack, laquelle possède une voix très riche. C'est une blonde et elle joue un rôle de soubrette; les autres sont Margie Stevens, ingénue, Harry Van, jeune premier, Jack Rosen Fields, comédien, George Stella et Dorothy Grey, deux danseurs étoiles de la troupe.

Tous les rôles sont bien tenus et la représentation du théâtre Gayety devrait être intéressante pour tous ceux qui aiment le genre burlesque.

AU NATIONAL

Tizoune, le fameux comédien canadien-français, présentera l'une de ses meilleures pièces dans "Le Bourreau se trompe", cette semaine au théâtre National. Vous trouverez là-dedans quelque chose de tout à fait nouveau.

Tous les artistes de la troupe ont dans cette comédie des rôles à leur complet avantage. En plus de ce programme, une excellent variété de vaudeville: Juliette Béliveau, Effie Mack, Marie-Jeanne Bélanger, Blanche Dubuisson, les populaires sœurs Watson, les Melody Boys, M. Dufran, chanteur d'opérette bien connu, Jack Slokin, le jeune et habile violoniste canadien dans le meilleur de son répertoire, et Oscar Valade qui offrira sa plus récente nouveauté.

Comme attraction à l'écran, la première épisode de la plus récente série Pathé, qui sera montrée pour la première fois à Montréal: "Eagles of The Night". Ce film est une histoire d'aviation pleine de sensations et d'exploits jamais montrés sur un écran auparavant.

Comme attraction à l'écran, la première épisode de la plus récente série Pathé, qui sera montrée pour la première fois à Montréal: "Eagles of The Night". Ce film est une histoire d'aviation pleine de sensations et d'exploits jamais montrés sur un écran auparavant.

AU PRINCESS

La troupe de Comédie musicale française que nous avons entendue en ces derniers temps au théâtre Princess reviendra ici pour la semaine du 25 février, alors qu'on nous redonnera "Passionnément" et qu'on nous offrira pour la première fois à Montréal "Pas sur la bouche". Comme à sa première visite, la Troupe de Comédie Française jouera au théâtre Princess.

A L'ORPHEUM

La troupe de l'Orpheum a choisi pour cette semaine l'excellente comédie "Show-Off" de Georges Kelley. C'est l'histoire typique d'un jeune homme intelligent qui a une grande confiance en lui-même et se croit capable de parvenir aux honneurs les plus recherchés. Il cherche continuellement à faire impression et il aime à ce qu'on le regarde agir. C'est un commis, qui travaille dans un bureau de chemin de fer à un salaire de \$32, par semaine. Il finit par faire une bonne impression sur la légère Amy Fisher, appartenant à une famille bien ordinaire, et en dépit de l'opposition de sa mère, son frère et sa soeur aînée, ils se marient.

AU PALACE

"In Old Arizona" reste à l'affiche du Palace pendant une autre semaine. Les records d'assistance établis pour d'autres films ont été surpassés cette semaine; et les critiques

AU GAYETY

Basée sur la nouvelle de O. Henry, "La manière du caballero", ce film renferme tous les éléments qui constituent un film intéressant. L'intrigue serait déjà excellente dans un film silencieux, mais l'enregistrement du dialogue et des bruits du plein air font de ce film une histoire animée et vivante au possible. Toute l'histoire est expliquée, racontée de vive voix, même dans les scènes extérieures; et bien que ce soit la première fois qu'on fasse une semblable expérience, on est parvenu à un grand succès. Le public entend nettement toutes les paroles prononcées.

"In Old Arizona" est l'histoire pittoresque d'un bandit dans le sud-ouest des Etats-Unis, il y a trente ans. Si les exploits du bandit constituant le fonds de cette histoire, il s'y trouve aussi une intrigue sentimentale qui donne lieu aux scènes les plus émouvantes.

Une petite métrisse dont le bandit est épris essaie de le livrer à un sergent de cavalerie américaine envoyé pour le capturer; elle jette les deux hommes l'un contre l'autre. Le jeu des acteurs est digne de mention spéciale en ce film. Warner Baxter est parfait dans le rôle du bandit espagnol. Edmund Lowe, dans son rôle de sergent, a quelques scènes bien plaisantes. Dorothy Burgess, la petite métrisse mexicaine, rend son rôle d'une façon remarquable. Ces trois artistes ont une voix claire et distincte à l'écran.

En outre de ce grand film, il y a les Actualités Movietone intéressantes comme toujours et plusieurs petits films parlants.

AU PALACE

La troupe de Comédie musicale française que nous avons entendue en ces derniers temps au théâtre Princess reviendra ici pour la semaine du 25 février, alors qu'on nous redonnera "Passionnément" et qu'on nous offrira pour la première fois à Montréal "Pas sur la bouche". Comme à sa première visite, la Troupe de Comédie Française jouera au théâtre Princess.

AU PALACE

La troupe de Comédie musicale française que nous avons entendue en ces derniers temps au théâtre Princess reviendra ici pour la semaine du 25 février, alors qu'on nous redonnera "Passionnément" et qu'on nous offrira pour la première fois à Montréal "Pas sur la bouche". Comme à sa première visite, la Troupe de Comédie Française jouera au théâtre Princess.

AU PALACE

La troupe de Comédie musicale française que nous avons entendue en ces derniers temps au théâtre Princess reviendra ici pour la semaine du 25 février, alors qu'on nous redonnera "Passionnément" et qu'on nous offrira pour la première fois à Montréal "Pas sur la bouche". Comme à sa première visite, la Troupe de Comédie Française jouera au théâtre Princess.

AU PALACE

La troupe de Comédie musicale française que nous avons entendue en ces derniers temps au théâtre Princess reviendra ici pour la semaine du 25 février, alors qu'on nous redonnera "Passionnément" et qu'on nous offrira pour la première fois à Montréal "Pas sur la bouche". Comme à sa première visite, la Troupe de Comédie Française jouera au théâtre Princess.

AU PALACE

La troupe de Comédie musicale française que nous avons entendue en ces derniers temps au théâtre Princess reviendra ici pour la semaine du 25 février, alors qu'on nous redonnera "Passionnément" et qu'on nous offrira pour la première fois à Montréal "Pas sur la bouche". Comme à sa première visite, la Troupe de Comédie Française jouera au théâtre Princess.

AU PALACE

La troupe de Comédie musicale française que nous avons entendue en ces derniers temps au théâtre Princess reviendra ici pour la semaine du 25 février, alors qu'on nous redonnera "Passionnément" et qu'on nous offrira pour la première fois à Montréal "Pas sur la bouche". Comme à sa première visite, la Troupe de Comédie Française jouera au théâtre Princess.

AU PALACE

La troupe de Comédie musicale française que nous avons entendue en ces derniers temps au théâtre Princess reviendra ici pour la semaine du 25 février, alors qu'on nous redonnera "Passionnément" et qu'on nous offrira pour la première fois à Montréal "Pas sur la bouche". Comme à sa première visite, la Troupe de Comédie Française jouera au théâtre Princess.

AU PALACE

La troupe de Comédie musicale française que nous avons entendue en ces derniers temps au théâtre Princess reviendra ici pour la semaine du 25 février, alors qu'on nous redonnera "Passionnément" et qu'on nous offrira pour la première fois à Montréal "Pas sur la bouche". Comme à sa première visite, la Troupe de Comédie Française jouera au théâtre Princess.

AU PALACE

La troupe de Comédie musicale française que nous avons entendue en ces derniers temps au théâtre Princess reviendra ici pour la semaine du 25 février, alors qu'on nous redonnera "Passionnément" et qu'on nous offrira pour la première fois à Montréal "Pas sur la bouche". Comme à sa première visite, la Troupe de Comédie Française jouera au théâtre Princess.

AU PALACE

La troupe de Comédie musicale française que nous avons entendue en ces derniers temps au théâtre Princess reviendra ici pour la semaine du 25 février, alors qu'on nous redonnera "Passionnément" et qu'on nous offrira pour la première fois à Montréal "Pas sur la bouche". Comme à sa première visite, la Troupe de Comédie Française jouera au théâtre Princess.

AU PALACE

La troupe de Comédie musicale française que nous avons entendue en ces derniers temps au théâtre Princess reviendra ici pour la semaine du 25 février, alors qu'on nous redonnera "Passionnément" et qu'on nous offrira pour la première fois à Montréal "Pas sur la bouche". Comme à sa première visite, la Troupe de Comédie Française jouera au théâtre Princess.

AU PALACE

La troupe de Comédie musicale française que nous avons entendue en ces derniers temps au théâtre Princess reviendra ici pour la semaine du 25 février, alors qu'on nous redonnera "Passionnément" et qu'on nous offrira pour la première fois à Montréal "Pas sur la bouche". Comme à sa première visite, la Troupe de Comédie Française jouera au théâtre Princess.

AU PALACE

La troupe de Comédie musicale française que nous avons entendue en ces derniers temps au théâtre Princess reviendra ici pour la semaine du 25 février, alors qu'on nous redonnera "Passionnément" et qu'on nous offrira pour la première fois à Montréal "Pas sur la bouche". Comme à sa première visite, la Troupe de Comédie Française jouera au théâtre Princess.

AU PALACE

La troupe de Comédie musicale française que nous avons entendue en ces derniers temps au théâtre Princess reviendra ici pour la semaine du 25 février, alors qu'on nous redonnera "Passionnément" et qu'on nous offrira pour la première fois à Montréal "Pas sur la bouche". Comme à sa première visite, la Troupe de Comédie Française jouera au théâtre Princess.

AU PALACE

La troupe de Comédie musicale française que nous avons entendue en ces derniers temps au théâtre Princess reviendra ici pour la semaine du 25 février, alors qu'on nous redonnera "Passionnément" et qu'on nous offrira pour la première fois à Montréal "Pas sur la bouche". Comme à sa première visite, la Troupe de Comédie Française jouera au théâtre Princess.

AU PALACE

La troupe de Comédie musicale française que nous avons entendue en ces derniers temps au théâtre Princess reviendra ici pour la semaine du 25 février, alors qu'on nous redonnera "Passionnément" et qu'on nous offrira pour la première fois à Montréal "Pas sur la bouche". Comme à sa première visite, la Troupe de Comédie Française jouera au théâtre Princess.

AU PALACE

La troupe de Comédie musicale française que nous avons entendue en ces derniers temps au théâtre Princess reviendra ici pour la semaine du 25 février, alors qu'on nous redonnera "Passionnément" et qu'on nous offrira pour la première fois à Montréal "Pas sur la bouche". Comme à sa première visite, la Troupe de Comédie Française jouera au théâtre Princess.

AU PALACE

La troupe de Comédie musicale française que nous avons entendue en ces derniers temps au théâtre Princess reviendra ici pour la semaine du 25 février, alors qu'on nous redonnera "Passionnément" et qu'on nous offrira pour la première fois à Montréal "Pas sur la bouche". Comme à sa première visite, la Troupe de Comédie Française jouera au théâtre Princess.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

L'assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Banque Provinciale du Canada a eu lieu le 6 courant au Siège Social de la Banque à son nouvel édifice 221, ouest, rue St-Jacques, Montréal.

L'Honorable Sir Hormisdas Laporte, K.B., Président, occupait le fauteuil et Monsieur Chs. A. Roy, Gérant-Général agissait comme secrétaire.

Le Bilan soumis aux Actionnaires démontre que l'année écoulée a été pour la Banque des plus satisfaisantes.

Ainsi que la chose a été mentionnée lorsque les chiffres préliminaires ont été publiés, fin décembre dernier, les profits ont été de \$534,248.30 comparés à \$608,608.42 pour l'exercice précédent.

Le dividende régulier de 9 pour cent a été versé aux Actionnaires et les réserves habituelles ont été faites pour les impôts à être versés au Gouvernement Fédéral ainsi que pour réduction des comptes d'immeubles et amortissement complet des frais d'installation et de maintien de nouveaux bureaux.

Les dépôts accusent une augmentation de près de \$3,500,000 sur l'exercice précédent. L'actif liquide a été maintenu comme toujours d'aillieurs à un très haut pourcentage des obligations publiques, soit 64 pour cent, et le chiffre total de l'actif atteint la somme de \$55,865,809.38 comparé à \$50,716,541.18 l'année précédente.

En raison de l'augmentation générale des affaires de la Banque et de l'existence de réseaux de succursales dans diverses régions, il a été décidé d'augmenter à 9 le nombre des membres du Conseil d'Administration, les deux nouveaux Administrateurs élus étant MM. Joseph B. de Boucherville, C.R., de Montréal et Jos. Coderre de Sherbrooke.

M. Coderre est le chef de l'importante maison Coderre Limitée, marchands ferronniers de Sherbrooke et sa nomination au Conseil d'Administration de la Banque Provinciale du Canada apportera à l'Institution une influence des plus appréciables par toute la région des cantons de l'Est où cette Institution a de nombreuses et importantes succursales.

Monsieur Joseph B. de Boucherville est l'un des propriétaires de fermes les plus importants de la Province de Québec. Il est très intéressé à tout ce qui se rapporte au progrès et au développement de l'Agriculture en cette province et en l'appelant à faire partie de leur conseil d'Administration, les Actionnaires ne font que continuer l'application d'une politique qui remonte à l'origine de l'Institution et d'après laquelle le Conseil d'Administration de la Banque Provinciale du Canada a toujours compté parmi ses membres une personnalité très en rapport avec l'Agriculture dans notre Province.

Monsieur de Boucherville peut donc être considéré à bon droit comme le successeur d'abord de l'Honorable Louis Beaubien, ancien ministre de l'Agriculture de la Province de Québec, pendant de longues années membre du Conseil d'Administration de cette Banque et plus récemment de l'Honorable Nemèse Garneau, Conseiller Législatif, ancien président de la Société des Eleveurs de la Province de Québec qui a démissionné il y a quelques mois à peine en raison du mauvais état de sa vue.

Pour remplacer M. de Boucherville comme Commissaire-Censeur les Actionnaires ont élu M. Alfred Lambert, Président et Propriétaire de l'important commerce de chaussures Alfred Lambert Limitée, membre de la Commission du Havre de Montréal et très avantageusement connu dans les milieux financiers de la métropole.

Tous les autres membres du Conseil d'Administration et du Bureau des Commissaires-Censeurs ont été réélus et à la suite de l'Assemblée Générale, l'Honorable Sir Hormisdas Laporte a été réélu Président de la Banque pour l'année courante et l'Honorable N. Péroudeau, ancien Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, a également été réélu Président du Bureau des Commissaires-Censeurs.

La ministre des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le jeudi 21 février 1929, des soumissions pour des changements et des additions à l'aménagement intérieur de la Station postale "B", Montréal, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soumissionné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour des changements et additions à l'aménagement intérieur, Station postale "B", Montréal, P.Q."

On peut consulter les plans et le devis et se procurer des formules de soumissions aux bureaux de l'Architecte en Chef, du ministère des Travaux publics, Ottawa, et du surintendant, 196, rue Saint-Paul ouest, Montréal, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans la dite formule.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque

La Banque Provinciale du Canada

Rapport annuel au 30 novembre 1928

COMPTES DES PROFITS ET PERTES

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes sections for Crédit (Balance au crédit du compte "Profits et Pertes" le 30 novembre 1927, Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1928, déduction faite des frais d'administration, intérêts sur dépôts, réserve pour intérêts perçus sur billets non échus, et provision pour pertes et dettes douteuses) and Débit (Répartis comme suit: Dividende trimestriel au taux de 9% l'an sur le capital versé comme suit: Payé le 1er mars 1928, Payé le 1er juin 1928, Payé le 1er septembre 1928, Payable le 1er décembre 1928, Taxe fédérale sur le Papier-Monnaie, Amortissement complet des frais d'installation et de maintien des succursales et réduction sur les comptes "Immeubles de la Banque", "Ameublement" et aussi "Autres Immeubles", Balance au crédit du compte "Profits et Pertes").

BILAN

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes sections for Passif (Dépôts ne portant pas intérêt, Dépôts portant intérêt, Avances en vertu de l'Acte de Finance, Balance due au Gouvernement Fédéral, Balances dues aux Gouvernements Provinciaux, Balances dues aux Banques et Correspondants de Banques du Royaume-Uni et des Pays étrangers, Lettres de Crédit en Cours, Billets de la Banque en circulation, Dividendes déclarés et non encore réclamés, Dividende déclaré et payable le premier décembre 1928, Passif non compris dans les item précédents) and Total des Obligations au Public.

Actif

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes sections for Espèces monnayées, Billets du Dominion, Billets d'autres Banques, Numéraire des Etats-Unis et autre numéraire étranger, Chèques d'autres Banques, Balances dues par d'autres Banques au Canada, Balances dues par des Banques et des Correspondants de Banques d'ailleurs qu'au Canada, Valeurs du Gouvernement de la Puissance du Canada et des Provinces, ne dépassant pas la valeur marchande, Valeurs municipales canadiennes et valeurs publiques britanniques, étrangères et coloniales, autres que les valeurs publiques canadiennes, ne dépassant pas la valeur marchande, Valeurs de chemins de fer, débetures et actions, n'excédant pas le prix du marché, Prêts à demande et à courte échéance (ne dépassant pas trente jours) au Canada, sur actions, débetures, obligations et autres titres d'une valeur marchande qui suffit à les couvrir, Grand total.

Grand total

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes sections for Prêts à terme aux Corporations Municipales et Scolaires, Prêts courants et escompte au Canada, après avoir pleinement pourvu pour créances mauvaises ou douteuses, Déduction pour intérêts perçus à l'avance sur lesdits effets, Engagements de Clients sur Lettres de Crédit, Dépôt fait au Gouvernement Fédéral en garantie des billets de la Banque en circulation, Prêts non en cours, déduction faite des pertes prévues, Immeubles autres que les bureaux de la Banque, au prix courant, déduction faite des amortissements, Créances hypothécaires sur immeubles vendus par la Banque, Autre actif non compris dans les item précédents.

VERIFIE ET TROUVE EXACT: POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Signé) J.-R. CHOQUET, comptable-en-chef (Signé) H. LAPORTE, Président (Signé) Chs.-A. ROY, Gérant Général.

CERTIFICAT DES AUDITEURS NOMMES PAR LES ACTIONNAIRES

Aux actionnaires de LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA. Nous avons comparé le bilan ci-dessus avec les livres du Bureau-Chef et les rapports certifiés reçus des différentes succursales. Nous avons vérifié les valeurs déduites au Bureau-Chef, représentant les placements de la Banque et garantissant les prêts. Tous les renseignements et explications que nous avons requis nous ont été données. Nous sommes d'opinion que les opérations de la Banque qui sont venues à notre connaissance relèvent des pouvoirs de la Banque et que l'état ci-haut est bien rédigé de façon à donner un aperçu vrai et exact de la situation de la Banque à l'heure actuelle, après provision pour pertes et créances douteuses, ainsi que l'indiquent les livres de la Banque.

(Signé) H. E. MIDGLEY, C. A., de Midgley, Davenport & Company, Montréal. (Signé) J.-A. LARUE, C. A., de Larue & Trudel, Québec et Montréal. Montréal, le 21 décembre 1928.

CARTES D'AFFAIRES

RESIDENCE: BUREAU: ATL. 1459 L.Anc. 315-3. JOS. B. BERARD AVOCAT. 40, NOTRE-DAME EST. MONTREAL.

HOMER MIGNERON AVOCAT

Bureau: L'Ancester 1044. Résidence: H'Arbour 7693. 437 RUE SAINT-VINCENT.

BERCOVITCH, COHEN & SPECTOR

Tél. Main 5100-5101. 414 rue St-Jacques, Montréal-ouest MONTREAL.

LYON W. JACOBS, K.C. AVOCAT ET SOLICITEUR

Tél. L'Ancester 2440. Résidence: Walnut 5210. Suite 701-702 89 Craig Ouest Power Building Montréal.



Partie nulle entre Canadiens et Américains

LE BLEU BLANC ROUGE ET L'AMERICAIN, 1 A 1

Les Canadiens et les New York Américains ont conservé leur place respective dans la section canadienne en faisant partie nulle, hier soir, au Forum, de Montréal. La partie a été brillante à certains instants et d'un calme plat à d'autres. Souvent, la foule impatiente criait aux joueurs de se mouvoir plus rapidement. Les Américains comptèrent le premier point de la soirée et à un certain moment il semblait qu'ils seraient satisfaits de ce léger avantage tant ils prirent du temps à démarrer de nouveau.

Les deux arbitres étaient nos "bons amis" Jerrie Laflamme et Billie Bell. Ces deux noms disent tout. Laflamme s'est encore montré d'une impartialité — excusez-nous, nous voulons dire d'une partialité — impardonnable. Pour un Canadien-français?... Il n'est pas mal!

Cependant les joueurs des deux équipes ne se sont pas montrés rudes et la partie, en ce qui regarde les punitions, a été satisfaisante. Les joueurs ont fait du hockey. Il n'y a pas eu de brutalité comme cela s'est déjà produit dans le passé.

Un autre fait à noter, "Herbie" Gardiner est embarqué sur la glace portant les couleurs du Bleu, Blanc, Rouge. Son contrat avec le Chicago est terminé. Gardiner est toujours la défense que les amateurs ont connue dans le passé et son séjour dans la ville reine du mi-ouest américain ne l'a pas trop changé... heureusement.

Dans la première période, les honneurs ont également été partagés. Une seule punition a été infligée au cours de cette période. Connor, du club visiteur, voulut se montrer trop rude à l'égard de Leduc et pour une fois, Bell, qui se tenait éveillé, le vit. Résultat: Le blanc.

Cette première période a été des plus rapides et les joueurs des deux équipes rivaux ont fait du beau travail et sans ralentir. On sentait que les deux clubs étaient bien décidés à prendre l'avantage sur l'adversaire. Cependant, la partie se termina sans que l'un ou l'autre club ait compté.

La deuxième période commença avec rapidité et les deux équipes se mirent au travail avec vigueur. Il y eut une mêlée devant les buts de Worters et ce fut par un hasard extraordinaire que les Canadiens n'aient pas compté. Worters était sur le dos et deux ou trois joueurs empilés sur lui.

Le jeu durait déjà depuis 15 minutes quand Connor, aidé de McVeigh, s'élança à l'attaque qu'il porta jusqu'aux buts du Canadien. Il déjoua la manœuvre d'Hainsworth, qui se porta à sa rencontre, et la rondelle alla se loger au centre des buts pour en rebondir. New York venait de compter le premier point de la soirée.

Les Américains, désirant conserver cet avantage, se contentèrent de jouer un jeu de défensive et de tenter d'empêcher les avants de leurs adversaires d'approcher trop près de leurs buts. Ils y réussirent partiellement puisque cette période se termina sans que les Canadiens aient compté. Inutile de dire, que les Canadiens voulurent reprendre le terrain perdu et que les attaques se succédèrent rapidement. Ils jouèrent brillamment mais les tactiques et les ruses furent inutiles. Les visiteurs étaient sur le qui-vive et entendaient bien conserver les palmes de la soirée.

Deux punitions furent imposées au cours de cette période. Himes alla faire sa promenade au banc et fut bientôt suivi de notre ami Leduc. L'un et l'autre jouèrent ainsi que les spectateurs semblaient fort en peine de dire pourquoi ces deux punitions furent infligées.

C'est à Leduc que revient l'honneur d'avoir empêché une défaite humiliante pour son équipe. Il compta le second point de la soirée, annulant ainsi l'avantage des visiteurs et la partie. Inutile d'ajouter qu'il a été félicité par ses "copains" comme il le méritait. Leduc compta après une montée brillante, commencée dans la région des buts d'Hainsworth. Il déjoua le club adversaire en entier et pénétra en territoire ennemi, à quelques pieds seulement des buts de Worters. La rondelle leva à six pouces de terre et alla se loger confortablement dans un coin. Ce fut un véritable délire, surtout dans la section occupée par les "Millionnaires" qui semblent être plus enthousiastes qu'au début de la saison.

ALIGNEMENT DES CLUBS

CANADIENS	N. Y. AMERICAINS
Hainsworth	Worters
Burke	Reise
Mantha	Conacher
Joliat	Burch
Lépine	Connor
Gagné	Broadbent
Carson	Spring
Mondou	Simpson
Morenz	Himes
Leduc	Dye
Mantha G.	Sheppard
Patterson	McVeigh
	Bouchard

SOMMAIRE

Première Période—	Aucun point.
Deuxième Période—	Aucun point.
1—Américain, Connor.....	15.00
Troisième Période—	Aucun point.
2—Canadien, Leduc.....	12.00
Période Supplémentaire—	Aucun point.
Résultat final: Canadien, 1; Américain, 1.	

LES COURSES

A LA HAVANE

Première course. — 6 Furlongs. Gallantry, 7-5, 1-2, 1-4; Fair Legion 7-5, 1-3; Administrator, 3-1.

Ont aussi couru: Fateful; Marie Bank; Summit View. Retirés: Alacrité; Fafia; My Ally; Empty Glass.

Deuxième course. — 6 Furlongs. Tavern Talk, 3-1, 1-1, 2-5; Ima Little, 3-1, 7-5; Muskallonge, 2-5.

Ont aussi couru: Ondora; Billy. Retirés: Pricless; Mother of Pearl; Trifle Peggy K; Honk.

Troisième course. — 6 Furlongs. Silvermire, 12-1, 5-1, 5-2; So Long, 10-1, 5-1; Mose Shapoff, 4-5.

Ont aussi couru: Farceur; Program; Liborio; Crestwood Boy. Retirés: Maybar; Joan Shirley.

Quatrième course. — 6 Furlongs. Always, 7-2, 1-1, 1-2; Gareth, 1-1, 1-2; Andresto, 1-5.

Ont aussi couru: Golden Top; Fort Worth; Lady McNeill; Baby Gar; Lemnos; Boot Top. Retiré: Critic.

Cinquième course. — 1 mille 50 vgs.

Big Siph, 12-1, 4-1, 6-5; Shasta Plum, 1-5, 1-10, St. Helena, 1-3.

Ont aussi couru: Catherine of Russia; Shock; Merry Windsor; Thundering Mabel.

Sixième course. — 1 1-16 mille. Orman, 15-80, 8-80, 7-60; Saints Fancy, 5-80, 4-00; All Rightie, 11-00.

Ont aussi couru: Rocky Cliff; Bobs Best; Frankman. Retirés: Tim Gleason; Ifs and And.

Septième course. — 1 3-16 mille. Loveken, 8-1, 3-1, 7-5; Lockerbie, 8-5, 4-5; Fasciste, 1-2.

Ont aussi couru: Rose Mist; Misnomer; Captain Martin; Opperman. Retirés: Texas Ranger; Jimma.

JEFFERSON PARK

Première course. — 1 1-16 mille. Indian Guide, 30-48, 8-20, 5-20; Gunny sack, 16-20, 9-50, Frightful, 3-50.

Ont aussi couru: Grange; Madame Emelie. Retiré: Forehead.

Deuxième course. — 7 Furlongs. Little Colonel, 7-50, 3-90, 3-40; Roodies, 6-30, 4-20; Bocaration, 3-40.

Troisième course. — 6 Furlongs.

LE MONTREAL DECLASSE PAR LES "MAPLE LEAFS"

(Spécial à l'"Autorité Nouvelle".) Toronto, 17. — Les "Maroons", de Montréal, en troisième position dans la section canadienne sur un pied d'égalité avec les "Maple Leafs", les ont rencontrés, hier soir, en cette ville. Les deux équipes ont combattu en vrais corsaires. Avec le vétéran Georges Boucher sur son alignement, le Montréal parut plus formidable que jamais, mais il n'a pas eu une tâche facile, car le Toronto a démontré en battant les Rangers, jeudi soir, d'une façon décisive qu'il était en grande forme et prêt à subir les plus durs assauts. Les amateurs de la Ville-Reine se sont portés en grand nombre à la joute qui a été intéressante et très brutale, car il n'y a pas un seul club dans les deux sections qui déploie autant de rrdesse et d'esprit peu sportif que le Montréal, chez lui comme à l'étranger.

Ace Bailey, du Toronto, et Nelson Stewart, du Montréal, étant les deux meilleurs de la ligue, la lutte fut très contestée entre ces deux joueurs pour se supplanter.

Dès la mise de la rondelle à la première période, les deux équipes se lancèrent résolument à l'attaque. Des deux côtés, il y eut des montées de toute beauté et de savantes combines. On voyait que chaque équipe respective tenait à prendre dès le début l'avantage, mais malgré l'ardeur des joueurs, cette première période se termina sans aucun point.

La deuxième période fut remarquable en incidents de tous genres et en punitions. «Ls avants du Montréal firent tout en leur possible pour franchir la défense du Toronto, mais ne purent y réussir. Cette deuxième période prit fin encore sans aucun point.

La troisième période fut plutôt fertile pour les "Maple Leafs", car ce furent des moments critiques pour les "Maroons", qui furent complètement éclipsés durant les soixante minutes de jeu.

Bailey, du Toronto, fut le joueur le plus en évidence, réussissant à compter dans cette période deux points pour son club, alors que Dutton en enrégistra un. Ce fut un enthousiasme pour les amateurs de la Ville-Reine quand la cloche annonça la fin des hostilités.

Les joueurs locaux reçurent une longue ovation. Le résultat final fut de 3 à 0 en faveur du Toronto.

ALIGNEMENT DES CLUBS

TORONTO	MONTREAL
Pettinger	Benedict
Chabot	Dutton
Day	H. Smith
Art. Smith	Stewart
Blair	Boucher
Bailey	Siebert
Cox	Trottier
Duncan	Phillips
Horne	Robinson
Cotton	Hicks

SOMMAIRE

Première Période—	Aucun point.
Deuxième Période—	Aucun point.
Troisième Période—	Aucun point.
1—Toronto, Bailey.....	2.28
2—Toronto, Cutton.....	5.27
3—Toronto, Bailey.....	5.35
Résultat final: Toronto, 3; Montréal, 0.	

LA VINGT-CINQUIEME DEFAITE DU CHICAGO

(Spécial à l'"Autorité Nouvelle".) Fort Erie, 17. — Les "Bruins", de Boston, ont blanchi les "Black Hawks", de Chicago, par un résultat de 3 à 0, dans une partie sans enthousiasme. Malgré la perte de Gardiner, le Chicago n'a pas fait meilleure figure et sa défaite d'hier soir est la vingt-cinquième depuis le commencement de la saison. Il est regrettable de le dire. Chicago a fait, cette saison-ci, une piètre figure dans la Ligue Nationale de hockey, et cependant il a une équipe composée de forts bons et solides joueurs. Ils ont lutté contre la guigne sans arriver à gagner.

Le Boston, deuxième dans la section américaine, était un adversaire dangereux à rencontrer, hier soir, et les "Bruins" ont eu, sans trop de mal à battre le Chicago.

Avec l'avantage de trois points, le Boston n'a pas en ce moment qu'un point en arrière des Rangers, les meneurs dans la section américaine.

ALIGNEMENT DES CLUBS

BOSTON	CHICAGO
Thompson	Gardiner
Shore	Wentworth
Hitchman	Taylor
Gainor	Miller
Oliver	Irwin
Galbraith	Gottselig
Clapper	March
Carson	McKinnon
MacKay	Couture
Lane	Arbour
Owen	
Denneny	

SOMMAIRE

Première Période—	Aucun point.
Deuxième Période—	Aucun point.
1—Boston, Gainor.....	18.00
Troisième Période—	Aucun point.
2—Boston.....	
3—Boston.....	
Résultat final: Boston, 3; Chicago, 0.	

Thunder Call, 11.20, 6.30, 3.40; The Southerper, 8.40, 3.60; Watch On, 3.10.

Quatrième course. — 6 Furlongs.

Golden Mack, 6-50, 3-40, 3-00; Marshall Ney; SmolnEring.

A aussi couru: Mineralogist. Retiré: Hypnotism.

Cinquième course. — 1 1-16 mille. Payman, 10-60, 5-40, 3-40; Fretwell 3-80, 3-20; Sargasso, 4-20.

Ont aussi couru: Stoneage; Sea Court; Otto Berz.

Retiré: Deposition.

Sixième course. — 1 1-16 mille. Halu, 27-20, 10-60, 7-00; Jack O'Leen 5-60, 4-80; Disciple, 5-40.

Ont aussi couru: Sun Baby; Old Tom; Bearng; Lieut Rust.

Retirés: Willie Maid; Smiling Betty; Blah; Hec.

LES SENATEURS TRIOMPHENT DU PITTSBURGH PAR 2 A 1

(Spécial à l'"Autorité Nouvelle".) Pittsburgh, 17. — Les Sénateurs, d'Ottawa, éliminés complètement de la course au championnat de la Ligue nationale professionnelle de hockey, étant en dernière position dans la section canadienne, ont fait face, hier soir, aux "Pirates", de cette ville. L'Ottawa a voulu secouer la malchance qui s'acharne sur lui depuis le commencement de la saison et il a fait l'impossible pour triompher du Pittsburgh. La présence de Joe Lamb, du Montréal, sur l'alignement de l'Ottawa a augmenté l'ardeur des joueurs et a mis plus d'esprit combattif chez eux. Le "Pittsburgh" étant pratiquement éliminé lui-même du championnat, la partie a été jouée devant une assistance peu enthousiaste. Tout de même, les deux équipes ont bataillé ferme et n'ont reculé devant aucun effort.

Toutefois, dans la deuxième période, les Sénateurs et les Pirates réussirent à compter un point chacun.

Dès la troisième période, ce fut un jeu d'ensemble continu pour tenter de prendre un avantage marqué. Avec un point chacun, les deux équipes attaquèrent avec frénésie, mais sans résultat.

Il fallut une période supplémentaire, et Finnigan, du Ottawa, eut l'honneur de donner la victoire à son club.

Résultat final: Ottawa, 2; Pittsburgh, 1.

ALIGNEMENT DES CLUBS

PITTSBURGH	OTTAWA
Miller	Connell
Smith	Clancy
McCaffrey	A. Smith
Frederickson	Nighbor
Daragh	Kilrea
Milks	Finnigan
McKinnon	Touhey
Drury	Lamb
White	Grosvenor
Holway	Elliott
Lowrey	Shields
McCurry	Godin

SOMMAIRE

Première Période—	Aucun point.
Deuxième Période—	Aucun point.
1—Ottawa, Touhey.....	17.23
2—Pittsburgh, Darragh.....	13.40
Troisième Période—	Aucun point.
Période Supplémentaire—	Aucun point.
3—Ottawa, Finnigan.....	8.30
Résultat final: Ottawa, 2; Pittsburgh, 1.	

QUE DEVIENDRA LA FRANCHISE DU OTTAWA ?

(Spécial à l'"Autorité Nouvelle".) Ottawa, 17.—Parlant à un lunch, en cette ville, avant-hier, M. Frank Calder, président de la Ligue nationale de hockey, a déclaré que c'était l'ambition de ceux, qui aimeraient à garder la franchise du Ottawa dans la capitale, d'être en position d'annoncer sous peu qu'ils ont vu leurs efforts couronnés.

L'idée des citoyens d'Ottawa est de former un syndicat en vue d'acheter la franchise. M. Frank Ahearn, président de l'Association de hockey à Ottawa n'a pas voulu faire de commentaires sur cette espérance, mais il a de nouveau réitéré son intention de se retirer après le 15 avril.

Nighbor est le seul vétéran survivant de l'équipe. Il est âgé de 24 ans. Il est possible qu'il abandonne le hockey à la fin de cette saison, mais il aura l'honneur d'avoir été l'un des plus brillants joueurs de son époque.

L'avenir des Sénateurs n'est pas aussi obscur qu'il y a quelques semaines.

Le gros trafic entre Montréal et Toronto est facilité matériellement par le chemin de fer National du Canada, qui fournit des trains aux heures les plus commodes sur sa voie double bien connue. Détails complets au sujet du service de trains, etc., peuvent être obtenus de n'importe quel agent du Canadien National, ou au Bureau des Billets, en ville, 384, rue Saint-Jacques, MARquette 4731.

LA SUN LIFE BAT SES RECORDS

L'assemblée des actionnaires de la Sun Life Assurance, qui a eu lieu cette semaine, a révélé que les opérations de la compagnie, au cours de l'année qui vient de s'écouler, étaient des plus satisfaisantes, et que cette institution non contentée de battre, d'année en année, les records des institutions rivales, battait également ses propres records. Pendant l'année qui vient de s'écouler, la Sun Life a souscrit bien au-delà de quatre cent millions de dollars d'assurance-vie, un record dans l'histoire des institutions d'Assurance-Vie au Canada, qui porte le total des assurances en vigueur de la Sun Life tout près de la ligne des deux milliards de dollars. La Sun Life maintient sa position comme la plus grande compagnie de l'Empire Britannique faisant l'Assurance-Vie ordinaire et se place aujourd'hui parmi les premières compagnies du monde.

LE ST-FRANCOIS-XAVIER ET LE CHAMPETRE EN LICE

C'est cet après-midi à l'Arena que le Saint-François-Xavier et le Champêtre se rencontreront dans la première partie de deux rencontres pour le championnat de la Ligue Mont-Royal Intermédiaire.

Les deux clubs seront au grand complet de sorte que le vaincu n'aura aucune excuse à offrir en cas de défaite. Il est difficile de prévoir quel sera le vainqueur de cette série, car le fait que le Saint-François-Xavier est favori ne veut pas dire qu'il est assuré de la victoire. Le Champêtre est bien capable de causer une surprise. Il possède de bons joueurs qui ont confiance comme ceux du Saint-François de remporter les honneurs de cette série.

Ces deux clubs se sont déjà rencontrés dans le détail de la Ligue Mont-Royal il y a quelques années. O'Rourke et Le Saint-François a gagné mais Easton seulement après avoir été obligé d'annuler la première rencontre. Baril, et Carroll maintiennent du Saint-François jouaient dans le temps pour Champêtre. En plus de ces deux hommes, les autres joueurs qui ont participé à cette série et que nous reverrons encore à l'oeuvre demain, sont: Paul Leduc du Champêtre et Pedneault et Gus Valois du Saint-François.

Jimmy Penny était alors gardien de buts pour le Champêtre tandis que cet après-midi il dirigera l'équipe.

La joute d'aujourd'hui sera arbitrée par Dave ampbell et Jean Savé.

Dans la deuxième partie au programme de la journée, le Saint-Fra-Xavier jûnior rencontrera le Saint-Viateur dans la première partie d'une série de deux rencontres pour un enjeu de \$100.

La première partie commencera à 2.30.

ALIGNEMENT DES EQUIPES

CHAMPETRE	ST-FRS.-X.
Boulangier	Buts
Fowler	Défenses
Leduc	Centre
Moore	Alles
O'Rourke	Substituts
Johnson	Beauchamp
Johnson	Unsworth
Johnson	Saint-Viateur: M. Lavellé, Filteau, J.-P. Gratton, Bélanger, Delany et Bergeron.
Johnson	S.-François — M. Guimond, W. Buswell, R. Lavergne, P. Armand, S. Lacombe, B. Armand, A. Dagenais, J. Pusie, Lepetit et François.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.	C.
SECTION CANADIENNE				
CANADIEN.....	15	6	51	38
AMERICAIN.....	16	10	40	35
TORONTO.....	17	15	68	60
MONTREAL.....	13	13	53	49
OTTAWA.....	9	13	39	52

SECTION AMERICAINE

RANGERS.....	17	9	56	43
BOSTON.....	18	11	56	39
DETROIT.....	14	12	54	45
PITTSBURGH.....	8	18	33	52
CHICAGO.....	5	25	25	62
Aucun point.				

non seulement dans le Dominion, mais dans presque toutes les parties du monde, reconnaissant la grandeur de cette Compagnie canadienne, lui fait pleinement confiance. Les dividendes des assurés sont augmentés pour la neuvième année successive.

A l'issue de l'Assemblée Annuelle, une assemblée générale extraordinaire a eu lieu, au cours de laquelle il fut décidé de demander au Parlement d'éclaircir la charte originaire accordée en 1865, qui fixait le capital à quatre millions de dollars. Une loi de 1870 amendant cette charte contient un article quelque peu ambigu qui, d'après l'interprétation de certaines personnes, limiterait le capital à deux millions de dollars.



En tête de la liste
Comme le hockey, le Gin Canadien Croix d'Or est au premier rang, surtout à cette saison alors qu'un petit verre de cette boisson constitue "l'once de prévention" proverbiale qui permet d'échapper aux refroidissements et aux rhumes.

Gin Canadien Melchers Croix d'or

La boisson la plus saine

Fabrique à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:

Gros: - 40 onces \$3.65
Moyen: 26 onces 2.55
Petit: - 10 onces 1.10

MELCHERS DISTILLERY COMPANY LIMITED - MONTREAL
DISTILLERIE A BERTHIERVILLE, P. Q.